

# REPUBLIQUE FRANÇAISE

## MAIRIE DE HAUTEFORT Commune

Numéro SIRET : 21240210100118  
Poste comptable : SGC SARLAT LA CANEDA

### **Budget primitif relatif à l'exercice 2026 voté par Nature**

### **Budget principal**

**Instruction budgétaire et comptable M. 57**  
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements  
publics

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

## II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

## III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	44
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	45
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	50
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	52
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	53

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	55
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	56
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	57
B3.1 - Etat des provisions constituées	58
B3.2 - Etalement des provisions	60
B4 - Etat des charges transférées	61
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	62
B6 - Prêts	63
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	64
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	65
B7.3 - Etat des emprunts garantis	66
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	67
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	68
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	69
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	70
B7.8 - Autres engagements donnés	71
B7.9 - Autres engagements reçus	72
B8 - Subventions versées	73
B9 - Etat du personnel	74
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	78
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	79
B11.2 - Liste des établissements publics créés	80
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	81
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire	82
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	83
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	84
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	85
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	86
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	87
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	89
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	91
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	92
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	93

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026  
 Publication : 06/05/2026

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Publication : 06/05/2026

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Publication : 06/05/2026

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)</b>	<b>C1</b>

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	1 703 958,62	1 356 342,86	458 048,77	A1 110 433,01
<b>Investissement</b>	706 149,03	217 326,32	(3) -181 223,68	A2 -670 046,39
<b>Fonctionnement</b>	997 809,59	1 139 016,54	(4) 639 272,45	A3 780 479,40

	RESTES A REALISER N-1				Solde (B)
	Dépenses	Recettes			
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II 53 000,00	III + IV 176 050,55		B1	123 050,55
<b>Investissement</b>	I 53 000,00	III 176 050,55		B2	123 050,55
<b>Fonctionnement</b>	II 0,00	IV 0,00		B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	233 483,56
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	-546 995,84
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	780 479,40

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Publication : 06/05/2026

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>53 000,00</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	53 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Publication : 06/05/2026

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>176 050,55</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	176 050,55
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS</b>	<b>A</b>

		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	340 691,06	887 686,90
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	53 000,00	176 050,55
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 670 046,39	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	<b>Total de la section d'investissement (2)</b>	<b>1 063 737,45</b>	<b>1 063 737,45</b>
		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 397 901,06	1 164 417,50
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 233 483,56
	=	=	=
	<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>	<b>1 397 901,06</b>	<b>1 397 901,06</b>
	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>2 461 638,51</b>	<b>2 461 638,51</b>

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024\_212402101\_20260430\_2026\_036\_BE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Publication : 06/05/2026

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AP VOTEES</b>	<b>B1</b>

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>	020	0,00
---	-----	------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Publication : 06/05/2026

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AE VOTEES</b>	<b>B2</b>

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>	022	0,00
---	-----	------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Publication : 06/05/2026

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	17 962,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	70 348,45	0,00	15 247,57	15 247,57	15 247,57
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	365 598,88	53 000,00	28 224,90	28 224,90	81 224,90
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	11 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>465 809,33</b>	<b>53 000,00</b>	<b>43 472,47</b>	<b>43 472,47</b>	<b>96 472,47</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	381 969,00	0,00	297 218,59	297 218,59	297 218,59
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>381 969,00</b>	<b>0,00</b>	<b>297 218,59</b>	<b>297 218,59</b>	<b>297 218,59</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>847 778,33</b>	<b>53 000,00</b>	<b>340 691,06</b>	<b>340 691,06</b>	<b>393 691,06</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	5 362,50		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>5 362,50</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>853 140,83</b>	<b>53 000,00</b>	<b>340 691,06</b>	<b>340 691,06</b>	<b>393 691,06</b>
--------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>670 046,39</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 063 737,45</b>
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale de réception d'intérêt public réalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	374 508,00	176 050,55	28 831,41	28 831,41	204 881,96
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>374 508,00</b>	<b>176 050,55</b>	<b>28 831,41</b>	<b>28 831,41</b>	<b>204 881,96</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	39 800,00	0,00	38 500,00	38 500,00	38 500,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	546 995,84	546 995,84	546 995,84
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>41 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>586 995,84</b>	<b>586 995,84</b>	<b>586 995,84</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>415 808,00</b>	<b>176 050,55</b>	<b>615 827,25</b>	<b>615 827,25</b>	<b>791 877,80</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	598 512,20		255 149,65	255 149,65	255 149,65
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	14 681,81		16 710,00	16 710,00	16 710,00
041	Opérations patrimoniales (10)	5 362,50		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>618 556,51</b>		<b>271 859,65</b>	<b>271 859,65</b>	<b>271 859,65</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 034 364,51</b>	<b>176 050,55</b>	<b>887 686,90</b>	<b>887 686,90</b>	<b>1 063 737,45</b>
--------------	---------------------	-------------------	-------------------	-------------------	---------------------

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 063 737,45</b>
---	---------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>271 859,65</b>
--	-------------------

Accusé certifié exécutoire

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.  
 (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10)  $DF\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RF\ 042$  ;  $RI\ 040 = DF\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$ .

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	371 902,27	0,00	384 825,95	384 825,95	384 825,95
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	424 939,01	0,00	422 166,28	422 166,28	422 166,28
014	Atténuations de produits	39 248,00	0,00	39 248,00	39 248,00	39 248,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	230 676,93	0,00	210 585,18	210 585,18	210 585,18
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 066 766,21</b>	<b>0,00</b>	<b>1 056 825,41</b>	<b>1 056 825,41</b>	<b>1 056 825,41</b>
66	Charges financières	60 000,00	0,00	44 000,00	44 000,00	44 000,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00	24 216,00	24 216,00	24 216,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 129 766,21</b>	<b>0,00</b>	<b>1 126 041,41</b>	<b>1 126 041,41</b>	<b>1 126 041,41</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	598 512,20		255 149,65	255 149,65	255 149,65
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	14 681,81		16 710,00	16 710,00	16 710,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>613 194,01</b>		<b>271 859,65</b>	<b>271 859,65</b>	<b>271 859,65</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 742 960,22</b>	<b>0,00</b>	<b>1 397 901,06</b>	<b>1 397 901,06</b>	<b>1 397 901,06</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 397 901,06</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	4 153,60	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	42 750,00	0,00	44 650,00	44 650,00	44 650,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	148 000,00	0,00	168 000,00	168 000,00	168 000,00
731	Fiscalité locale	472 021,00	0,00	495 283,50	495 283,50	495 283,50
74	Dotations et participations (3)	244 661,00	0,00	243 034,00	243 034,00	243 034,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	202 474,00	0,00	209 400,00	209 400,00	209 400,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 114 059,60</b>	<b>0,00</b>	<b>1 162 367,50</b>	<b>1 162 367,50</b>	<b>1 162 367,50</b>
76	Produits financiers	50,00	0,00	50,00	50,00	50,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 116 109,60</b>	<b>0,00</b>	<b>1 164 417,50</b>	<b>1 164 417,50</b>	<b>1 164 417,50</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 116 109,60</b>	<b>0,00</b>	<b>1 164 417,50</b>	<b>1 164 417,50</b>	<b>1 164 417,50</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>233 483,56</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 397 901,06</b>
--	---------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>271 859,65</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	297 218,59	0,00	297 218,59
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	15 247,57	0,00	15 247,57
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	81 224,90	0,00	81 224,90
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>393 691,06</b>	<b>0,00</b>	<b>393 691,06</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>670 046,39</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 063 737,45</b>
---	---------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	384 825,95		384 825,95
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	422 166,28		422 166,28
014	Atténuations de produits	39 248,00		39 248,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	210 585,18	0,00	210 585,18
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	44 000,00	0,00	44 000,00
67	Charges spécifiques (9)	24 216,00	0,00	24 216,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	1 000,00	16 710,00	17 710,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	255 149,65	255 149,65	255 149,65
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>1 126 041,41</b>	<b>271 859,65</b>	<b>1 397 901,06</b>

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur  
024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 397 901,06</b>
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	38 500,00	0,00	38 500,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	204 881,96	0,00	204 881,96
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 500,00	0,00	1 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		16 710,00	16 710,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		255 149,65	255 149,65
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>244 881,96</b>	<b>271 859,65</b>	<b>516 741,61</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>546 995,84</b>
---------------------------------------	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 063 737,45</b>
---	---------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	2 000,00		2 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	44 650,00		44 650,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	168 000,00		168 000,00
731	Fiscalité locale	495 283,50		495 283,50
74	Dotations et participations (8)	243 034,00		243 034,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	209 400,00	0,00	209 400,00
76	Produits financiers	50,00	0,00	50,00
77	Produits spécifiques (8)	1 000,00	0,00	1 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	1 000,00	0,00	1 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>1 164 417,50</b>	<b>0,00</b>	<b>1 164 417,50</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
 024-212402101-20260430-2026-036-BF  
 495 283,50  
 243 034,00  
 Accusé certifié exécutoire  
 Réception par le préfet : 06/05/2026  
 Publication : 06/05/2026

**MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2026**

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
			R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE
			233 483,56
			=
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES
			1 397 901,06

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>A</b>

**DEPENSES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>853 140,83</b>	<b>53 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>340 691,06</b>	<b>340 691,06</b>	<b>0,00</b>	<b>340 691,06</b>	<b>393 691,06</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	17 962,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	70 348,45	0,00	0,00	15 247,57	15 247,57	0,00	15 247,57	15 247,57
21	Immobilisations corporelles	365 598,88	53 000,00	0,00	28 224,90	28 224,90	0,00	28 224,90	81 224,90
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	11 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>465 809,33</b>	<b>53 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>43 472,47</b>	<b>43 472,47</b>	<b>0,00</b>	<b>43 472,47</b>	<b>96 472,47</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	381 969,00	0,00		297 218,59	297 218,59		297 218,59	297 218,59
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>381 969,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>297 218,59</b>	<b>297 218,59</b>	<b>0,00</b>	<b>297 218,59</b>	<b>297 218,59</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>847 778,33</b>	<b>53 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>340 691,06</b>	<b>340 691,06</b>	<b>0,00</b>	<b>340 691,06</b>	<b>393 691,06</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	5 362,50			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>5 362,50</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Publication : 06/05/2026

<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)</b>	<b>670 046,39</b>
---	-------------------

<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>1 063 737,45</b>
---	---------------------

## MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2026

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>A</b>

**RECETTES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 034 364,51</b>	<b>176 050,55</b>	<b>340 691,06</b>	<b>340 691,06</b>	<b>516 741,61</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	374 508,00	176 050,55	28 831,41	28 831,41	204 881,96
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>374 508,00</b>	<b>176 050,55</b>	<b>28 831,41</b>	<b>28 831,41</b>	<b>204 881,96</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	39 800,00	0,00	38 500,00	38 500,00	38 500,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>41 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>415 808,00</b>	<b>176 050,55</b>	<b>68 831,41</b>	<b>68 831,41</b>	<b>244 881,96</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	598 512,20		255 149,65	255 149,65	255 149,65
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	14 681,81		16 710,00	16 710,00	16 710,00
041	Opérations patrimoniales (6)	5 362,50		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>618 556,51</b>		<b>271 859,65</b>	<b>271 859,65</b>	<b>271 859,65</b>

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet – 06/05/2026

Publication : 06/05/2026

	<b>R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)</b>	<b>0,00</b>
--	---	-------------

	<b>Affectation au compte 1068 (8)</b>	<b>546 995,84</b>
--	---------------------------------------	-------------------

**MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2026**

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>					<b>1 063 737,45</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A1</b>

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>853 140,83</b>	<b>53 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>340 691,06</b>	<b>340 691,06</b>	<b>0,00</b>	<b>340 691,06</b>	<b>393 691,06</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	17 962,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	17 962,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	70 348,45	0,00	0,00	15 247,57	15 247,57	0,00	15 247,57	15 247,57
204112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	65 348,45	0,00	0,00	10 247,57	10 247,57	0,00	10 247,57	10 247,57
21	Immobilisations corporelles	365 598,88	53 000,00	0,00	28 224,90	28 224,90	0,00	28 224,90	81 224,90
2116	Cimetières	4 043,24	0,00	0,00	800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	1 904,00	1 904,00	0,00	1 904,00	1 904,00
2128	Autres agencements et aménagements	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	28 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	73 000,00	41 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	50 000,00
21321	Immeubles de rapport	40 387,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21328	Autres bâtiments privés	18 318,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	30 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	5 430,90	5 430,90	0,00	5 430,90	5 430,90
21568	Autre matériel, outillage incendie	4 637,50	0,00	0,00	1 590,00	1 590,00	0,00	1 590,00	1 590,00
21578	Autre matériel technique	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	37 081,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	57 600,00	11 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 500,00
21838	Autre matériel informatique	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	7 731,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
 024-212402101-20260430-2026-036-BF  
 Accusé certifié exécutoire  
 Réception par le préfet : 06/05/2026  
 Publication : 06/05/2026

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	11 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	11 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>465 809,33</b>	<b>53 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>43 472,47</b>	<b>43 472,47</b>	<b>0,00</b>	<b>43 472,47</b>	<b>96 472,47</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	381 969,00	0,00		297 218,59	297 218,59		297 218,59	297 218,59
1641	Emprunts en euros	380 469,00	0,00		295 718,59	295 718,59		295 718,59	295 718,59
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>381 969,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>297 218,59</b>	<b>297 218,59</b>	<b>0,00</b>	<b>297 218,59</b>	<b>297 218,59</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>847 778,33</b>	<b>53 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>340 691,06</b>	<b>340 691,06</b>	<b>0,00</b>	<b>340 691,06</b>	<b>393 691,06</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	5 362,50			0,00	0,00		0,00	0,00
21321	Immeubles de rapport	5 362,50			0,00	0,00		0,00	0,00

**MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2026**

<b>Chap. / art. (1)</b>	<b>Pour mémoire, budget précédent (2)</b>	<b>RAR N-1</b>	<b>Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Vote de l'assemblée</b>	<b>Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP</b>	<b>Pour information Crédits gérés hors AP</b>	<b>TOTAL (RAR N-1 + Vote)</b>
		<b>I</b>			<b>II</b>			<b>III = I + II</b>
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>5 362,50</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A3</b>

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 034 364,51</b>	<b>176 050,55</b>	<b>340 691,06</b>	<b>340 691,06</b>	<b>516 741,61</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	374 508,00	176 050,55	28 831,41	28 831,41	204 881,96
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	40 469,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	65 462,50	42 660,00	0,00	0,00	42 660,00
1323	Subv. non transf. Départements	229 218,50	133 390,55	25 831,41	25 831,41	159 221,96
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	1 458,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	37 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>374 508,00</b>	<b>176 050,55</b>	<b>28 831,41</b>	<b>28 831,41</b>	<b>204 881,96</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	39 800,00	0,00	38 500,00	38 500,00	38 500,00
10222	FCTVA	38 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00
10226	Taxe d'aménagement	1 800,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>41 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>415 808,00</b>	<b>176 050,55</b>	<b>68 831,41</b>	<b>68 831,41</b>	<b>244 881,96</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	598 512,20	0,00	255 149,65	255 149,65	255 149,65
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	14 681,81	0,00	16 710,00	16 710,00	16 710,00
280415332	ADM : Bâtiments, installations	338,81	0,00	0,00	0,00	0,00

**MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2026**

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	14 343,00		16 710,00	16 710,00	16 710,00
041	Opérations patrimoniales (9)	5 362,50		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	5 362,50		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>618 556,51</b>		<b>271 859,65</b>	<b>271 859,65</b>	<b>271 859,65</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>B</b>

**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 742 960,22</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 397 901,06</b>	<b>1 397 901,06</b>	<b>0,00</b>	<b>1 397 901,06</b>	<b>1 397 901,06</b>
011	Charges à caractère général (3)	371 902,27	0,00	0,00	384 825,95	384 825,95	0,00	384 825,95	384 825,95
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	424 939,01	0,00		422 166,28	422 166,28		422 166,28	422 166,28
014	Atténuations de produits	39 248,00	0,00		39 248,00	39 248,00		39 248,00	39 248,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	230 676,93	0,00	0,00	210 585,18	210 585,18	0,00	210 585,18	210 585,18
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 066 766,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 056 825,41</b>	<b>1 056 825,41</b>	<b>0,00</b>	<b>1 056 825,41</b>	<b>1 056 825,41</b>
66	Charges financières	60 000,00	0,00		44 000,00	44 000,00		44 000,00	44 000,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00		24 216,00	24 216,00		24 216,00	24 216,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 000,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>63 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>69 216,00</b>	<b>69 216,00</b>		<b>69 216,00</b>	<b>69 216,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 129 766,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 126 041,41</b>	<b>1 126 041,41</b>	<b>0,00</b>	<b>1 126 041,41</b>	<b>1 126 041,41</b>
023	Virement à la section d'investissement	598 512,20			255 149,65	255 149,65		255 149,65	255 149,65
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	14 681,81			16 710,00	16 710,00		16 710,00	16 710,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>613 194,01</b>			<b>271 859,65</b>	<b>271 859,65</b>		<b>271 859,65</b>	<b>271 859,65</b>

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Publication : 06/05/2026

<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (5)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 397 901,06</b>
--	---------------------

**MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2026**

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 116 109,60</b>	<b>0,00</b>	<b>1 164 417,50</b>	<b>1 164 417,50</b>	<b>1 164 417,50</b>
013	Atténuations de charges (2)	4 153,60	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	42 750,00	0,00	44 650,00	44 650,00	44 650,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	148 000,00	0,00	168 000,00	168 000,00	168 000,00
731	Fiscalité locale	472 021,00	0,00	495 283,50	495 283,50	495 283,50
74	Dotations et participations (2)	244 661,00	0,00	243 034,00	243 034,00	243 034,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	202 474,00	0,00	209 400,00	209 400,00	209 400,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 114 059,60</b>	<b>0,00</b>	<b>1 162 367,50</b>	<b>1 162 367,50</b>	<b>1 162 367,50</b>
76	Produits financiers	50,00	0,00	50,00	50,00	50,00
77	Produits spécifiques (2)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>2 050,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 050,00</b>	<b>2 050,00</b>	<b>2 050,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 116 109,60</b>	<b>0,00</b>	<b>1 164 417,50</b>	<b>1 164 417,50</b>	<b>1 164 417,50</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (7)</b>	<b>233 483,56</b>
--	-------------------

<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 397 901,06</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur  
024-212402101-20260430-2026-036-BF  
Accusé de réception simplifié  
Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B1</b>

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 742 960,22</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 397 901,06</b>	<b>1 397 901,06</b>	<b>0,00</b>	<b>1 397 901,06</b>	<b>1 397 901,06</b>
011	Charges à caractère général (4)	371 902,27	0,00	0,00	384 825,95	384 825,95	0,00	384 825,95	384 825,95
60611	Eau et assainissement	20 000,00	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
60612	Energie - Electricité	65 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
60621	Combustibles	16 000,00	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
60622	Carburants	11 000,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
60624	Produits de traitement	1 500,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 500,00	0,00	0,00	1 600,00	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
60632	Fournitures de petit équipement	18 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60633	Fournitures de voirie	8 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	2 500,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	2 621,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6078	Autres marchandises	4 000,00	0,00	0,00	1 542,61	1 542,61	0,00	1 542,61	1 542,61
611	Contrats de prestations de services	9 014,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
61358	Autres	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
61521	Entretien terrains	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	18 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	10 000,00	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	1 662,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61524	Entretien bois et forêts	1 500,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	15 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6156	Maintenance	28 000,00	0,00	0,00	28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
6161	Multirisques	16 425,30	0,00	0,00	18 809,33	18 809,33	0,00	18 809,33	18 809,33

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
 024-212402101-20260430-2026-036-BF  
 Accusé certifié exécutoire  
 Réception par le préfet : 06/05/2026  
 Publication : 06/05/2026

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	6 079,21	0,00		18 774,01	18 774,01	0,00	18 774,01	18 774,01
617	Etudes et recherches	1 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6182	Documentation générale et technique	3 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	15 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6233	Foires et expositions	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	12 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6236	Catalogues et imprimés	3 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6237	Publications	3 000,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6238	Divers	2 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6247	Transports collectifs	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6262	Frais de télécommunications	9 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6284	Redevances pour services rendus	2 000,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
6288	Autres services extérieurs	9 000,00	0,00		1 600,00	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00
63512	Taxes foncières	11 000,00	0,00		10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00
63513	Autres impôts locaux	600,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6358	Autres droits	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
63711	Redevance prélèvement ressource en eau	2 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	424 939,01	0,00		422 166,28	422 166,28		422 166,28	422 166,28
					Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 024-212402101-20260430-2026-036-BF				
6218	Autre personnel extérieur	1 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	600,00	0,00		600,00	600,00		600,00	600,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 500,00	0,00		5 500,00	5 500,00		5 500,00	5 500,00
64111	Rémunération principale titulaires	200 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
64131	Rémunérations	90 000,00	0,00		90 000,00	90 000,00		90 000,00	90 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	65 000,00	0,00		64 283,32	64 283,32		64 283,32	64 283,32
6454	Cotisations à l'assurance chômage	5 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	3 132,37	0,00		3 500,00	3 500,00		3 500,00	3 500,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	3 206,64	0,00		3 282,96	3 282,96		3 282,96	3 282,96
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
014	Atténuations de produits	39 248,00	0,00		39 248,00	39 248,00		39 248,00	39 248,00
739221	FNGIR	33 297,00	0,00		33 297,00	33 297,00		33 297,00	33 297,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	5 951,00	0,00		5 951,00	5 951,00		5 951,00	5 951,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	230 676,93	0,00	0,00	210 585,18	210 585,18	0,00	210 585,18	210 585,18
65311	Indemnités de fonction	42 000,00	0,00		46 200,00	46 200,00	0,00	46 200,00	46 200,00
65313	Cotisations de retraite	1 000,00	0,00		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 200,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
65315	Formation	1 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6542	Créances éteintes	600,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
6553	Service d'incendie	29 815,00	0,00		29 378,00	29 378,00	0,00	29 378,00	29 378,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	85 000,00	0,00		4 362,18	4 362,18	0,00	4 362,18	4 362,18
65568	Autres contributions	9 823,98	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	872,55	0,00		900,00	900,00	0,00	900,00	900,00
6561	Organismes de regroupement	0,00	0,00		75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00
65736211	Subv. BA/régie admin. sans ps.morale	31 625,00	0,00		18 625,00	18 625,00	0,00	18 625,00	18 625,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	19 000,00	0,00		13 570,00	13 570,00	0,00	13 570,00	13 570,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	230,40	0,00		250,00	250,00	0,00	250,00	250,00
65818	Autres	1 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65888	Autres	10,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
024-212402101-20260430-2026-036-BF  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 066 766,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 056 825,41</b>	<b>1 056 825,41</b>	<b>0,00</b>	<b>1 056 825,41</b>	<b>1 056 825,41</b>
66	Charges financières	60 000,00	0,00		44 000,00	44 000,00		44 000,00	44 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	58 000,00	0,00		41 000,00	41 000,00		41 000,00	41 000,00
6688	Autres	2 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
67	Charges spécifiques (4)	2 000,00	0,00		24 216,00	24 216,00		24 216,00	24 216,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	0,00		24 216,00	24 216,00		24 216,00	24 216,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 000,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	1 000,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>63 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>69 216,00</b>	<b>69 216,00</b>		<b>69 216,00</b>	<b>69 216,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 129 766,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 126 041,41</b>	<b>1 126 041,41</b>	<b>0,00</b>	<b>1 126 041,41</b>	<b>1 126 041,41</b>
023	Virement à la section d'investissement	598 512,20			255 149,65	255 149,65		255 149,65	255 149,65
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	14 681,81			16 710,00	16 710,00		16 710,00	16 710,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	14 681,81			16 710,00	16 710,00		16 710,00	16 710,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>613 194,01</b>			<b>271 859,65</b>	<b>271 859,65</b>		<b>271 859,65</b>	<b>271 859,65</b>

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
024-21240240-120260439-2026-036-BF  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

**MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2026**

- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B2</b>

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 116 109,60</b>	<b>0,00</b>	<b>1 164 417,50</b>	<b>1 164 417,50</b>	<b>1 164 417,50</b>
013	Atténuations de charges (3)	4 153,60	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	4 153,60	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	42 750,00	0,00	44 650,00	44 650,00	44 650,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70323	Red. occupation dom. public	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 000,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
7062	Redevances services à caractère culturel	200,00	0,00	300,00	300,00	300,00
70632	Redevances services à caractère loisir	25 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
7078	Autres marchandises	1 000,00	0,00	600,00	600,00	600,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	50,00	0,00	50,00	50,00	50,00
70878	Remb. frais par des tiers	13 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	148 000,00	0,00	168 000,00	168 000,00	168 000,00
73211	Attribution de compensation	130 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
731	Fiscalité locale	472 021,00	0,00	495 283,50	495 283,50	495 283,50
73111	Impôts directs locaux	458 728,00	0,00	485 439,50	485 439,50	485 439,50
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	241,00	0,00	244,00	244,00	244,00
73118	Autres contributions directes	13 052,00	0,00	9 600,00	9 600,00	9 600,00
74	Dotations et participations (3)	244 661,00	0,00	243 034,00	243 034,00	243 034,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	81 299,00	0,00	75 817,00	75 817,00	75 817,00
741121	DSR des communes	124 366,00	0,00	134 857,00	134 857,00	134 857,00
741127	DNP des communes	895,00	0,00	1 317,00	1 317,00	1 317,00
742	Dot. aux élus locaux	3 522,00	0,00	4 150,00	4 150,00	4 150,00
744	FCTVA	2 000,00	0,00	4 992,00	4 992,00	4 992,00
74718	Autres participations Etat	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	2 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	21 229,00	0,00	21 301,00	21 301,00	21 301,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	1 300,00	0,00	600,00	600,00	600,00

Accusé de réception - 3522,00 - Préfet de l'Intérieur  
 024-212402101-20260430-2026-036-BF  
 Accusé certifié exécutoire  
 Réception par le préfet le 06/05/2026  
 Publication : 06/05/2026

**MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2026**

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
75	Autres produits de gestion courante (3)	202 474,00	0,00	209 400,00	209 400,00	209 400,00
752	Revenus des immeubles	135 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
75811	Redev. concessions, brevets, licences...	450,00	0,00	900,00	900,00	900,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
75888	Autres	66 524,00	0,00	68 000,00	68 000,00	68 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 114 059,60</b>	<b>0,00</b>	<b>1 162 367,50</b>	<b>1 162 367,50</b>	<b>1 162 367,50</b>
76	Produits financiers	50,00	0,00	50,00	50,00	50,00
761	Produits de participations	50,00	0,00	50,00	50,00	50,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 116 109,60</b>	<b>0,00</b>	<b>1 164 417,50</b>	<b>1 164 417,50</b>	<b>1 164 417,50</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Division budgétaire, conformément à l'arrêté

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Publication : 06/05/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					2 986 092,89									
1641 Emprunts en euros (total)					2 986 092,89									
327872G	CEAN		2022-07-15	15/10/2022	200 000,00	F		1,200	1,200		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
531095 533200	BP		2019-12-26	01/06/2020	380 000,00	F		0,880	0,880		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
574515 G	CEAN		2024-06-21	25/09/2024	95 000,00	F		3,860	3,860		T	F	N	A-1
574528G	CEAN		2024-06-21	25/09/2024	121 000,00	F		3,860	3,860		T	F	N	A-1
574536G	CEAN		2024-06-21	25/09/2024	100 000,00	F		3,910	3,910		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
574541G	CEAN		2024-07-30	29/10/2024	30 000,00	F		3,830	3,830		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
70001757294	CRCA		2007-02-12	15/01/2016	221 428,56	F		4,370	4,370		A	C	N	A-1
70002133316	CRCA		2007-02-12	05/02/2016	525 000,00	V		15,930	15,930		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
70004291121	CRCA		2010-02-01	05/02/2016	128 250,00	R		1,180	1,180		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
70004352040	CRCA		2010-03-08	05/03/2016	78 375,00	R		1,150	1,150		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
70004885013 82421381301	CRCA		2010-12-03	15/03/2011	50 000,00	F		3,150	3,150		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
70005471891	CRCA		2011-10-28	15/01/2012	100 000,00	F		3,750	3,750		T	X trimestriel	N	A-1
7000582402	CRCA		2012-05-25	25/08/2012	30 000,00	F		4,080	4,080		A	C	N	A-1
70006794937 82415875301	CRCA		2013-09-20	15/12/2013	100 000,00	F		3,820	3,820		T	X trimestriel	N	A-1
7005094222 82433818801	CRCA		2011-03-31	30/06/2011	250 000,00	V		3,790	3,790		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
8740678	CEAN		2010-12-06	06/03/2011	32 000,00	F		3,190	3,190		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
9027635	CEAN		2012-05-05	05/05/2013	40 000,00	F		4,490	4,490		A	C	N	A-1
9953393	CEAN		2017-05-31	09/09/2017	176 600,00	F		1,320	1,320		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
A3307343	CEAN		2007-12-20	30/06/2016	328 439,33	F		3,750	3,750		A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					402,01									
165					402,01			0,000	0,000					-
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>2 986 494,90</b>									

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

à 10h15

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

**MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2026**

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>1 379 111,31</b>					<b>295 718,59</b>	<b>38 272,06</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 379 111,31					295 718,59	38 272,06	0,00	0,00
327872G	N	0,00	A-1	170 671,44	16,00	F		1,200	9 256,37	5 381,72	0,00	0,00
531095 533200	N	0,00	A-1	240 223,10	9,00	F		0,880	25 038,43	2 031,49	0,00	0,00
574515 G	N	0,00	A-1	71 000,00	0,00	F		3,860	71 000,00	1 370,30	0,00	0,00
574528G	N	0,00	A-1	56 587,05	0,00	F		3,860	56 587,05	311,92	0,00	0,00
574536G	N	0,00	A-1	92 416,87	13,00	F		3,910	5 306,97	3 536,31	0,00	0,00
574541G	N	0,00	A-1	27 475,78	10,00	F		3,830	2 107,78	1 022,30	0,00	0,00
70001757294	N	0,00	A-1	110 714,26	9,00	F		4,370	11 071,43	4 838,21	0,00	0,00
70002133316	N	0,00	A-1	275 000,00	10,00	V		4,186	25 000,00	8 805,47	0,00	0,00
70004291121	N	0,00	A-1	38 250,00	4,00	R		1,180	9 000,00	1 557,52	0,00	0,00
70004352040	N	0,00	A-1	23 375,00	4,00	R		4,280	5 500,00	912,18	0,00	0,00
70004885013 82421381301	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		3,150	0,00	0,00	0,00	0,00
70005471891	N	0,00	A-1	8 545,78	0,00	F		3,750	8 545,78	201,23	0,00	0,00
7000582402	N	0,00	A-1	2 594,93	0,00	F		4,080	2 594,93	118,33	0,00	0,00
70006794937 82415875301	N	0,00	A-1	22 840,49	2,00	F		3,820	8 030,62	758,38	0,00	0,00
7005094222 82433818801	N	0,00	A-1	65 625,00	5,00	V		4,478	12 500,00	2 728,78	0,00	0,00
8740678	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		3,190	0,00	0,00	0,00	0,00
9027635	N	0,00	A-1	6 971,06	1,00	F		4,490	3 408,99	313,00	0,00	0,00
9953393	N	0,00	A-1	76 526,78	6,00	F		1,320	11 773,32	951,88	0,00	0,00
A3307343	N	0,00	A-1	90 293,75	2,00	F		3,750	28 996,92	3 433,04	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception du Ministère de l'Intérieur  
 024-212402101-20260430-2026-036-BF  
 Accusé certifié exécutoire  
 Réception par le préfet : 06/05/2026  
 Publication : 06/05/2026

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>1 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
165		0,00	-	0,00	0,00			0,000	1 500,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>1 379 111,31</b>					<b>297 218,59</b>	<b>38 272,06</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts écumés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024 21240210130260430-2026-036-BF

à l'attention de (prénoms, nom et fonction)

Réception par le préfet : 06/05/2026

Publication : 06/05/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>B1.3</b>

**B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>B1.4</b>

**B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	19	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 379 111,31	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Publication : 06/05/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>B1.5</b>

**B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Publication : 06/05/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>B1.5</b>

**B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Publication : 06/05/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>B1.6</b>

**B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Publication : 06/05/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Publication : 06/05/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>B2</b>

**METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
	<b>Biens de faible valeur</b> - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500 €	01/01/2020
	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N</b>	<b>B3.1</b>

**PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)</b>						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions semi-budgétaires</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES (2)</b>						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions budgétaires</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>B3.2</b>

**B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>B4</b>

**ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>B5</b>

**CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS</b>	<b>B6</b>

**Prêts (compte 274)**

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
<b>Assortis d'intérêts (total)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Non assortis d'intérêts (total)</b>		0,00	0,00		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.1</b>

**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES**

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
<b>8015</b>	<b>Emprunts garantis (1)</b>	0,00	0,00	
<b>8016</b>	<b>Contrats de crédit-bail (2)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8017</b>	<b>Subvention à verser en annuité (3)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8018</b>	<b>Autres engagements donnés</b>			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Publication : 06/05/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.2</b>

**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)**

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	<b>Autres engagements reçus</b>			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Publication : 06/05/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.3</b>

**ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Publication : 06/05/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.4</b>

### CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>0,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Publication : 06/05/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.5</b>

**ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)**

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.6</b>

## ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
<b>Marchés de partenariat (1)</b>													
<b>SOUS-TOTAL</b>							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)</b>													
<b>SOUS-TOTAL</b>							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Publication : 06/05/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.7</b>

**ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**

**Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Publication : 06/05/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.8</b>

**ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>8017 Subventions à verser en annuités</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>8018 Autres engagements donnés</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Au profit d'organismes publics</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Au profit d'organismes privés (1)</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Engagements liés à des délégations de service public</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Publication : 06/05/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.9</b>

**ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Publication : 06/05/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES</b>	<b>B8</b>

**SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT (total)</b>					<b>0,00</b>
<b>FONCTIONNEMENT (total)</b>					<b>10 746,00</b>
65748	SUBVENTION ACCA	SUBVENTION ANNUELLE	ACCA SOCIETE DE CHASSE	Association	300,00
65748	SUBV AL	SUBVENTION ANNUELLE	AMICALE LAIQUE SAINT AGNAN	Association	300,00
65748	SUBV HNP	SUBVENTION ANNUELLE	HAUTEFORT NOTRE PATRIMOINE CHR	Association	600,00
65748	SUBV USH	SUBVENTION ANNUELLE	UNION SPORTIVE HAUTEFORT LAFAR	Association	3 000,00
65748	SUBV APE	SUBVENTION ANNUELLE	LES PTITS TROUBADOURS	Association	500,00
65748	SUBV GYM	SUBVENTION ANNUELLE	CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Association	700,00
65748	SUBV AINES	SUBVENTION ANNUELLE	CLUB DES DEUX CLOCHERS	Association	300,00
65748	SUBV TIR	SUBVENTION ANNUELLE	TIR HAUTEFORT SOCIETE DE	Association	1 000,00
65748	SUBV BTB	SUBVENTION ANNUELLE	BOUGE TON BOURG	Association	500,00
65748	SUBV CPHSA	SUBVENTION ANNUELLE	CPHSA CLUB DE PETANQUE CLUB DE	Association	500,00
65748	SUBV FNACA	SUBVENTION ANNUELLE	FNACA SECTION HAUTEFORT	Association	75,00
65748	SUBV RADIO PAC	SUBVENTION ANNUELLE	RADIO PAC	Association	100,00
65748	SUBV C FM	SUBVENTION ANNUELLE	CRISTAL FM	Association	150,00
65748	SUBV PACTE	SUBVENTION ANNUELLE	PACTE TOURTOIRAC	Association	750,00
65748	SUBV EWANEWS	SUBVENTION ANNUELLE	EWANEWS TERRASSONNAIS INFOS	Association	150,00
65748	SUBV ADIL24	ABONNEMENT ANNUEL	ADIL 24	Association	171,00
65748	SUBV WYVERNE	SUBVENTION ANNUELLE	L ANTRE DE LA WYVERNE LEBLOND	Association	250,00
65748	SUBV TAKASOUFFLER	SUBVENTION ANNUELLE	TAKASOUFFLER PERIGORD GERARD T	Association	250,00
65748	FOYER SOCIO EDUCATIF	SUBVENTION	FOYER SOCIO EDUCATIF	Association	50,00
65748	SUBVENTION LES CROQU	SUBVENTION ANNUELLE	LES CROQUIGNOLES ASSOCIATION 2	Association	600,00
65748	SUBV MAISON SANTE	SUBVENTION ANNUELLE	MAISON DE SANTE RURALE HAUTEFO	Association	400,00
65748	SUBV SOS CHATS LIBRE	SUBVENTION ANNUELLE	SOS CHATS LIBRES 24000 PERIGUE	Association	100,00

Accusé de réception, Ministère de l'Intérieur  
024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.  
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.  
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>B9</b>

**B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>3,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3,00</b>	<b>1,62</b>	<b>1,00</b>	<b>2,62</b>
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIS PRINC 2EMC	C	1,00	0,00	1,00	0,62	0,00	0,62
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>4,00</b>	<b>0,80</b>	<b>4,80</b>	<b>2,80</b>	<b>2,00</b>	<b>4,80</b>
ADJ TECH PPAL 2EME CLASSE ESPACES VERTS	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE ESPACES VERTS	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE POLYVALENT	C	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
AGENT DE PROPRETE DES LOCAUX	C	0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
		Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur					
		024-212402101-20260430-2026-030-BF					
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
		Accusé certifié électronique					
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
		Réception par le préfet : 06/05/2026					
		Publication : 06/05/2026					
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2026**

<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>	<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>
ADJOINT DU PATRIMOINE BIBLIOTHEQUE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT DU PATRIMOINE MUSEE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (l) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		<b>9,00</b>	<b>0,80</b>	<b>9,80</b>	<b>6,42</b>	<b>3,00</b>	<b>9,42</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Publication : 06/05/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>B9</b>

**B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
ADJ TECH PPAL 2EME CLASSE ESPACES VERTS	C	TECH	385	0,00	A CDD ART L332-8-3°	A
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	367	0,00	332-8-3°	A
ADJOINT TECHNIQUE POLYVALENT	C	TECH	367	0,00	332-8-3°	A
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
ADJ TECH PP 2EME CLASSE	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	A
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 POL : Police.  
 POMP : Sapeurs-pompiers.  
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.  
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.  
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans  
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.  
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.  
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.  
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.  
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.  
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la durée de temps de travail est inférieure à 50 % du temps de travail d'un titulaire.  
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.  
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.  
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée des services publics de six ans au moins.  
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.  
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes et situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).  
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnaires de direction).  
 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.  
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

**MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2026**

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES</b>	
<b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>B10</b>

**LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'Hôtel de ville (1).  
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3) (4)</b>				
<b>Détention d'une part du capital</b>				
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				
<b>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b>				
<b>Autres</b>				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Publication : 06/05/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT</b>	<b>B11.1</b>

**LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
<b>Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)</b>			
<b>EPCI</b>			
<b>Autres organismes de regroupement</b>			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES</b>	<b>B11.2</b>

**LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES**

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>B11.3</b>

**LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE</b>	<b>C1.1</b>

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-670 046,39	-670 046,39
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	123 050,55	123 050,55
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-546 995,84	-546 995,84

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 1068 (C)</b>	546 995,84	546 995,84
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-546 995,84	-546 995,84
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	295 718,59	295 718,59
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	310 359,65	310 359,65
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	14 641,06	14 641,06

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

N°14-2402464-20260430-2826156-BP

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Publication : 06/05/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>295 718,59</b>	<b>I</b> <b>295 718,59</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>295 718,59</b>	<b>295 718,59</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	295 718,59	295 718,59
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.3</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>310 359,65</b>	<b>III</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>38 500,00</b>	<b>38 500,00</b>
10222	FCTVA	37 000,00	37 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	1 500,00	1 500,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>271 859,65</b>	<b>271 859,65</b>
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
280415332	<i>ADM : Bâtiments, installations</i>	0,00	0,00
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	16 710,00	16 710,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	255 149,65	255 149,65

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets d'investissement. Toutefois, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE</b>	<b>D1</b>

**LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS</b>	<b>D3</b>

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
<b>Part régionale des ressources</b>						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part départementale des ressources</b>						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>						
TFPB	1 297 000,00	1,25	43,68	5,00	566 530,00	6,31
TFPNB	65 800,00	-10,84	74,31	5,00	48 895,00	-6,38
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	386 300,00	-7,30	16,12	5,02	62 262,00	-2,66
<b>TOTAL</b>	<b>1 749 100,00</b>	<b>-1,26</b>	<b>137,11</b>		<b>677 687,00</b>	<b>4,41</b>

Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>D4.1</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES**

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES**

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>D4.2</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES**

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES**

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET</b> <b>D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>D5.1</b>

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET</b> <b>D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>D5.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 15/04/2026

Présenté par maire (1),  
A HAUTEFORT, le 30/04/2026

Délibéré par l'assemblée les membres du conseil municipal(2), réunie en session ordinaire  
A HAUTEFORT, le 30/04/2026

Les membres de l'assemblée délibérante les membres du conseil municipal (2),(3).

BRU THIERRY	
FORT SYLVETTE	
GODEY CHRISTELLE	
GOURVENNEC STEPHANE	
MAILLY CAROLINE	
MULLER BENEDICTE	
POLLET MAXIME	
PORTES PATRICK	
PUJOLS JEAN-LOUIS	
REBEYROL ELODIE	
RIGAUD FRANCOIS	
RIPAULT CATHERINE	
ROUACH ANNE-MARIE	
TOURNAIRE FLORENT	
VIEILLEFOSSE VINCENT	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-036-BF

Certifié exécutoire par maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 04/05/2026, et de la publication le 04/05/2026

Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

A HAUTEFORT, le 04/05/2026

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.